



CFDT



SNE-FSU



CGT

Motion CFDT, SNE-FSU, CGT

– Comité d'Entreprise du 27 novembre 2012 –

Budget prévisionnel 2013 de l'ADEME ou « Réduction à tous les étages (sauf pour les émissions de gaz à effet de serre) »

Les élus du comité d'entreprise de l'ADEME dénoncent :

- la baisse de 14,5 % du budget d'intervention (590 M€ contre 690 M€ en 2012) ;
- la baisse des effectifs (- 45 postes en 3 ans), alors que le rapport Préventis 2012 sur les risques psycho-sociaux rappelle encore une fois la souffrance au travail engendrée notamment par la surcharge de travail. Le nouveau gouvernement a-t-il décidé d'appliquer aujourd'hui les préconisations de la RGPP qui n'ont pas été appliquées dans le passé ?
- la baisse du budget de fonctionnement qui serait liée à une meilleure gestion, alors qu'il s'agit souvent de restrictions imposées aux équipes et qui sont préjudiciables au travail (déplacements, déménagements) ;
- la présentation de l'EPRD, qui affiche une baisse continue des budgets régionalisés ou contractualisés (73 M€ -12 % du budget- contre 80 M€ en 2012 et 2011 et 90 M€ en 2010). Alors que les fonds déchets (173 M€) et chaleur renouvelable (175 M€) sont engagés sur le terrain en régions, pourquoi ne pas augmenter la part de ces fonds (en les simplifiant) dans les contractualisations régionales, afin que l'ADEME puisse ainsi tenir partout ses engagements pluriannuels CPER 2007-2013 ?
- que l'EPRD n'aborde pas le devenir des Investissements d'Avenir, ni l'évolution de la gestion du FEDER qui pourrait être transférée partiellement de l'État à certaines régions ;
- que l'EPRD soit principalement centré sur l'énergie et les déchets. Quelle ambition pour les stratégies Bruit, Urbanisme, Transports et mobilité, Agriculture, Sites et sols pollués, Climat ? Et quel soutien à l'animation, à l'accompagnement, à la formation au-delà de la communication (qui baisse par ailleurs fortement !) ?
- alors que le débat sur la transition énergétique est en préparation et devrait engager la France vers une politique ambitieuse et des investissements financiers et humains supplémentaires, ce débat se fera-t-il avec une ADEME au rabais ?

Pour toutes ces raisons, les élus votent unanimement contre ce projet d'EPRD et regrettent qu'il ne s'inscrive pas dans les ambitions affichées par la conférence environnementale de septembre 2012.